

TRADEMARK ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT		
NATURE OF CONVEYANCE:	Cancellation of License Agreement		
CONVEYING PARTY DATA			
Name	Formerly	Execution Date	Entity Type
Deltavita Creative Ventures Limited		01/26/2006	Cyprus Cociete Constituee Sous La Loi Chyriote:
RECEIVING PARTY DATA			
Name:	George V.Restauration		
Street Address:	4 avenue de l'Opera		
City:	Paris		
State/Country:	FRANCE		
Postal Code:	75001		
Entity Type:	Societe Anonyme: FRANCE		
PROPERTY NUMBERS Total: 5			
Property Type	Number	Word Mark	
Serial Number:	75633223	BUDDHA BAR	
Serial Number:	76103289	BUDDHA-BAR	
Serial Number:	78144526	BUDDHA-BAR	
Serial Number:	78192219	BUDDHA-BAR	
Serial Number:	78975046	BUDDHA-BAR	
CORRESPONDENCE DATA			
Fax Number:	(310)553-0222		
	<i>Correspondence will be sent via US Mail when the fax attempt is unsuccessful.</i>		
Phone:	310 533-1222		
Email:	josh@novianlaw.com		
Correspondent Name:	Farhad Novian, esq.		
Address Line 1:	1801 Century Park East, Suite 1201		
Address Line 4:	Los Angeles, CALIFORNIA 90067		
ATTORNEY DOCKET NUMBER:	3239-4		

OP \$140.00 75633223

DOMESTIC REPRESENTATIVE

Name: Farhad Novian
Address Line 1: 1801 Century Park East
Address Line 4: Los Angeles, CALIFORNIA 90067

NAME OF SUBMITTER:	Farhad Novian
Signature:	/FN/
Date:	03/30/2006

Total Attachments: 2
source=EXTRAIT POUR PUBLICATIONS- RESILIATION LICENSE GVR- DVCV3#page1.tif
source=EXTRAIT POUR PUBLICATIONS- RESILIATION LICENSE GVR- DVCV3#page2.tif

EXTRAIT POUR PUBLICATIONS

ENTRE LES SOUSSIGNES :

GEORGE V RESTAURATION, Société Anonyme à conseil d'administration, inscrite au RCS Paris, sous le numéro 398 932 525, dont le siège social est 4 avenue de l'Opéra 75001 PARIS, Représentée par Mme Tarja VISAN, PDG.

D'une part,

ET :

DELTA VITA CREATIVE VENTURE, Société de droit chypriote, ayant son siège social PO Box 50613, CY -- 3608 Limassol Chypre, Représentée par Mme Susan REDELAR « Director »

D'autre part,

IL A ETE RAPPELE CE QUI SUIT

Par acte du 16 mars 2005, la Société GEORGE V RESTAURATION, a concédé à la société CREATIVE VENTURE devenue DELTA VITA CREATIVE VENTURE, une licence exclusive d'utilisation des marques « BUDDHA BAR » et « BUDDHA-BAR » sur l'ensemble des territoires où les marques ont été déposées ou enregistrées telles que figurant à l'annexe du contrat.

Les parties ont décidé de mettre un terme à ce contrat.

C'est ainsi que les sociétés GEORGE V RESTAURATION et DELTA VITA CREATIVE VENTURE ont convenu ce qui suit :

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 :

Les parties conviennent de mettre fin de manière anticipée au contrat signé entre elles le 16 mars 2005 avec effet immédiat.

Article 2 :

La société DELTA VITA CREATIVE VENTURE s'engage irrévocablement à transférer à GEORGE V RESTAURATION, et aux frais de cette dernière :

1/ le bénéfice des deux contrats de licence de marque signés avec les restaurants de New York et de Londres,

2/ la totalité des marques et noms de domaine qu'elle a déposée directement ou indirectement, en exécution de ce contrat dans le monde entier, sans aucune exception, ni réserve. (Annexe 1)

Philippe SARFATI

Associé à la Cour

Ancien Manager et Conseiller de l'Ordre
3, av. d'Alsace-Lorraine - 75009 PARIS
Mise à jour : 01/01/2005
Tel : 46.83.00.55 - Fax : 46.83.64.00
R 308.0

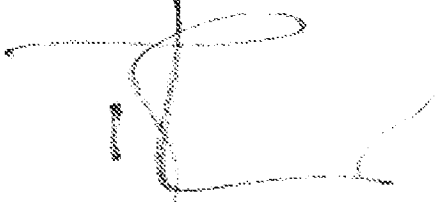


1


La société DELTA VITA CREATIVE VENTURE s'engage à participer à première demande aux formalités de transfert ou d'inscription des marques ou noms de domaines.

Fait à Paris, le 26 janvier 2006
En deux exemplaires

GEORGE V RESTAURATION



DELTA VITA CREATIVE VENTURE



*Faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour transaction et désistement d'instance et d'action »

**Faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour transaction et acceptation de désistement d'instance et d'actions »